



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-89

FINANCES

5 - Adoption de la décision modificative n° 2 concernant le budget annexe Assainissement

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE - Commune de LE THILLAY

Présents : 47

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puisieux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 2

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

Présents sans droit de vote : 0

FINANCES

5 - Adoption de la décision modificative n° 2 concernant le budget annexe Assainissement

EXPOSÉ DES MOTIFS

La décision modificative en Eaux Usées - Assainissement intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

CECI EXPOSÉ

Après avoir entendu le rapport d'Anita MANDIGOU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature comptable M49,

Vu la délibération du 23 mars 2016 portant approbation du budget eaux usées – assainissement de l'année 2016,

Vu la délibération du 22 juin 2016 portant approbation de la décision modificative n° 1 du budget eaux usées - assainissement de l'année 2016,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

FINANCES

5 - Adoption de la décision modificative n° 2 concernant le budget annexe Assainissement

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 - Approuve la décision modificative n° 2 du budget Eaux Usées – Assainissement équilibrée comme suit :

Exploitation							
Chapitre	Libellé du chapitre	Article	Libellé de l'article	Opération (pour info)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	6135	Locations mobilières		20 000 €	5 000 €	
011	Charges à caractère général	61523	Locations mobilières		120 000 €	30 000 €	
011	Charges à caractère général	617	Études et recherches		38 000 €	-30 000 €	
011	Charges à caractère général	6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement		180 000 €	46 000 €	
011	Charges à caractère général	6231	Annonces et insertions		10 000 €	10 000 €	
012	Charges de personnel	6211	Personnel intérimaire		50 000 €	-24 000 €	
67	Charges exceptionnelles	6718	Autres charges exceptionnelles		600 000€	255 000 €	
67	Charges exceptionnelles	6743	Subventions exceptionnelles			5 000 €	
042	Opérations d'ordre entre section	777	Quote part des subventions		516 000 €		1 029 519 €
042	Opérations d'ordre entre section	6811	Dotations aux amortissements		3 672 000 €	27 062 €	
023	Virement à la section d'investissement				3 803 634 €	705 457 €	
Total section d'exploitation						1 029 519 €	1 029 519 €

FINANCES

5 - Adoption de la décision modificative n° 2 concernant le budget annexe Assainissement

Investissement							
Chapitre	Libellé du chapitre	Article	Libellé de l'article	Opération (pour info)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes
021	Virement de la section d'exploitation				3 803 634 €		705 457 €
040	Opérations d'ordre entre section	13912	Amortissement des subventions		158 875,00€	1 029 519 €	
040	Opérations d'ordre entre section	28151	Amortissement des immobilisations				26 947 €
040	Opérations d'ordre entre section	28121	Amortissement des immobilisations				115 €
20	Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires		29 000,00 €	6 400 €	
21	Immobilisations corporelles	2183	Matériel informatique		10 000,00 €	-6 000 €	
21	Immobilisations corporelles	2184	Mobilier		651,08 €	1 500 €	
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles		17 000,00 €	-7 000 €	
458143	Opérations pour le compte de tiers	458143	FONTENAY EN PARISIS	A. Jacquin MOM 87	207 900 €	-113 000 €	
458243	Opérations pour le compte de tiers	458243	FONTENAY EN PARISIS	A. Jacquin MOM 87	207 900 €		-113 000 €
458153	Opérations pour le compte de tiers	458153	LE THILLAY	ZAC Miller MOM 98	167 634,20 €	-153 600 €	
458253	Opérations pour le compte de tiers	458253	LE THILLAY	ZAC Miller MOM 98	167 634,20 €		-153 600 €
458154	Opérations pour le compte de tiers	458154	LE PLESSIS GASSOT	MOM 100	89 076,80 €	5 000 €	
458254	Opérations pour le compte de tiers	458254	LE PLESSIS GASSOT	MOM 100	89 076,80 €		5 000 €
23	Immobilisations en cours	2315	Installations techniques	16BONFR502 ouvrage sous rd 84		110 000 €	
23	Immobilisations en cours	2315	Installations techniques	14GON484B Gonesse	46 620,00 €	533 600 €	
23	Immobilisations en cours	2315	Installations techniques	TRAV G	500 000,00 €	350 000 €	
23	Immobilisations en cours	2318	Autres immobilisations corporelles		23 816 159,46 €	-1 285 500,00 €	
Total section d'investissement						470 919 €	470 919 €
Total général DM n° 2						1 500 438 €	1 500 438 €

FINANCES

5 - Adoption de la décision modificative n° 2 concernant le budget annexe Assainissement

2- Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette décision modificative n° 2.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 09 décembre 2016

Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.